

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1924 rév. 13**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

EUROPE QUALITE RHONE ALPES

N° SIREN : 349975557

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

**EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / ENCEINTES CLIMATIQUES -
MACHINES D'ESSAIS MECANIKES****INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS / CLIMATIC CHAMBERS -
MECHANICAL TESTING MACHINES**réalisées par / *performed by :***EUROPE QUALITE RHONE ALPES****35 RUE CONDORCET****PARC TECHNOLOGIQUE NORD****38090 VILLEFONTAINE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr) .

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

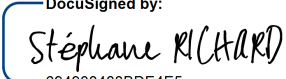
Date de prise d'effet / *granting date* : **28/01/2025**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/03/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanical,

Stéphane RICHARD

DocuSigned by:

694908483BDE4E5...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1924 Rév 12.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1924 [Rév 12](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1924 rév. 13

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**EUROPE QUALITE RHONE ALPES
35 RUE CONDORCET
PARC TECHNOLOGIQUE NORD
38090 VILLEFONTAINE**

Dans son unité :

- LABORATOIRE D'ESSAIS

Elle porte sur : voir pages suivantes

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE/ Machines d'essais mécaniques / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (122-1)					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Principaux moyens utilisés	Lieu de réalisation
Machines de traction/compression	Force	Vérification du système de mesure de force	NF EN ISO 7500-1 ASTM E4	Chaîne de mesure de force Série de Masses	Sur site
Machines de dureté BRINELL	Vérification globale de la machine de dureté	Méthode indirecte	NF EN ISO 6506-2 ASTM E10	Blocs de référence	
Machines de dureté ROCKWELL	Vérification globale de la machine de dureté	Méthode indirecte	NF EN ISO 6508-2 ASTM E18	Blocs de référence	
Machines de dureté VICKERS	Vérification globale de la machine de dureté	Méthode indirecte	NF EN ISO 6507-2 ASTM E384 ASTM E92	Blocs de référence	

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE/ Enceintes climatiques / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (122-2)					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Incertitudes élargies (*)	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Enceintes thermostatiques	Température de -30 °C à 200 °C Ecart de consigne Erreur d'indication Homogénéité de l'environnement Stabilité de l'environnement	0,35 °C	Mesure par comparaison à des sondes de température	FD X15-140 §8.4 ; §8.5 ; §8.6 ; §8.7 ; §8.8 ; §15	Sur site
Enceintes climatiques	Température de rosée > 0 °C à 50 °C, pour une température sèche de 5 °C à 50 °C Ecart de consigne Erreur d'indication Homogénéité de l'environnement Stabilité de l'environnement	$U_{\theta d} = 0,40 \text{ °C}$ $U_{\theta} = 0,35 \text{ °C}$ min : 0,4 % HR (50 °C, 10 % HR) max : 3,8 % HR (5 °C, 100 % HR) (**)	Mesure par comparaison à un hygromètre à condensation et à des sondes de température	FD X15-140 §10.4 ; §10.5 ; §10.6 ; §10.7 ; §10.8 ; §10.9 ; §15	

Conditions particulières : /

(*) L'incertitude mentionnée est la composante instrumentale liée aux moyens de mesure employés. Les composantes liées à l'enceinte en essai (homogénéité, stabilité, etc.) seront éventuellement utilisées pour exprimer l'incertitude finale.

(**) L'incertitude mentionnée dépend du couple température sèche, taux d'humidité relative et suit une évolution en adéquation avec l'annexe ci-dessous.

ANNEXE :

Incertitude sur la chaîne de référence de la température sèche θ
U= 0,35 °C (K=2) pour la plage -30 °C à 200 °C.

Incertitude sur la chaîne de référence de la température de rosée θ_d
U= 0,40 °C (k=2) pour la plage 0 °C à 50 °C

Incertitude sur le calcul de l'humidité relative de référence U_w (% HR).

U_w (% HR) θ	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	40 %	50 %	60 %	70 %	80 %	90 %	100 %
5 °C									2,7	3,1	3,4	3,8
10 °C							1,9	2,3	2,6	3,0	3,3	3,6
20 °C				1,0	1,1	1,5	1,8	2,1	2,4	2,7	3,0	3,3
30 °C		0,6	0,7	0,9	1,0	1,3	1,6	1,9	2,2	2,5	2,8	3,1
40 °C	0,4	0,5	0,7	0,8	1,0	1,3	1,5	1,8	2,1	2,4	2,6	2,9
50 °C	0,4	0,5	0,6	0,8	0,9	1,2	1,4	1,7	1,9	2,2	2,4	2,7

Valeurs exprimées en % HR

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **28/01/2025** Date de fin de validité : **31/03/2027**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1924 Rév. 12.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr